

Réseau des Bibliothèques

AUTORISATION DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS

Références du document à reproduire

References of the document to be reproduced

Auteur(s) /	Author, creator :				
Titre / Title	· :				
Cote / Shel	lf mark :				
Pages ou p	planches à reproduire / Pages, plate	es :			
Nombre de reproductions / Number of reproductions :					
	Reproduction à usage commercial use	ial \square	Reproduction à ca	ractère non lucratif on-commercial use	
Usage prév	vu / Intended use :				
Nom du de	emandeur / Name :				
Adresse / /	Address:				
Date :			Signature / Signing :		
Je soussigr	née, Colette PUYNEGE-BATARD , co	onservateur, dire	ectrice des bibliothèc	ques,	
autorise la	reproduction \square		n'autorise pas		
			Colette PUYNEGE	-BATARD ./	



Les Rives d'Auron • Boulevard Lamarck • BP 18 • 18001 BOURGES cedex • Tél 02 48 23 22 50 http://mediatheque.ville-bourges.fr • mediatheque@ville-bourges.fr



AUTORISATION DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS

Sur demande écrite du requérant (formulaire ci-dessus), la bibliothèque municipale de Bourges autorise les reproductions de ses collections, sous les conditions suivantes :

- 1- La bibliothèque se charge de la (ou les) reproduction(s). Celle-ci est fournie sous forme numérique via Internet ou sur place, copiée sur une clé USB fournie par le demandeur.
- 2- Le demandeur procède lui-même à la (ou les) reproduction(s) dans les locaux de la bibliothèque. Selon les documents, le conservateur fixe les conditions techniques de cette prise de vue : usage du flash interdit, restrictions éventuelles selon l'état matériel du document.
- 3- Lorsque le document est numérisé sur une base de données, la bibliothèque autorise, par écrit, le demandeur à s'adresser aux gestionnaires de cette base pour obtenir la (ou les) reproduction(s).

A usage commercial

En contrepartie de l'autorisation de reproduction, la Bibliothèque recevra au moins un exemplaire du document (livre, vidéogramme, adresse du site Internet...) dans lequel figure la (ou les) reproduction(s).

La mention de provenance du document reproduit est : « **Bibliothèque Municipale de Bourges** » suivie de sa cote.

Le demandeur s'engage à ne pas utiliser la (ou les) reproduction(s) pour un autre usage que celui indiqué ci-dessus sans délivrance d'une nouvelle autorisation de la bibliothèque municipale de Bourges.

A caractère non lucratif

Les rédacteurs de mémoires, de thèses, d'articles, d'informations mises en ligne (sites Internet, fichiers PDF...) devront indiquer la provenance du (ou des) document(s) reproduit(s): **« Bibliothèque Municipale de Bourges »** suivie de sa cote.

Dans la mesure du possible, la Bibliothèque souhaite disposer d'un exemplaire de l'étude où figure la (ou les) reproduction(s) fournie(s) par la Bibliothèque.

Le demandeur s'engage à ne faire aucun usage commercial de la (ou les) reproduction(s) sans demander l'autorisation préalable à la Bibliothèque municipale de Bourges.



Les Rives d'Auron • Boulevard Lamarck • BP 18 • 18001 BOURGES cedex • Tél 02 48 23 22 50 http://mediatheque.ville-bourges.fr • mediatheque@ville-bourges.fr